

Lettres Patentes

Qui ordonnent estre et au par
 toutes les monnoyes, monnoye 40^e grande
 et doublee fournoir

Du 22^e juillet 1552.

Jean par la grace de
 Dieu Roy de France a nous amez
 en sonz les generaux ministres de
 Honnoyes et alie de dilection
 et par deliberation de nostre
 conseil et en consideration
 de ce que nous y avons auoir
 affaires a presen se y avoir le bon
 auoir tant pour le fait de nos
 querres comme pour la substantie
 et desseins de nostre royaume
 et de tout le commun peuple

espectuy au profit de ce dit peuple
nostre dit peuple auoir ordonné
et ordonnance par ces presentes
estres fait par toutes nos monnoyes
et monnoyes quarantaines en
faisan auoir en toutes nos
grans tennoires et doubles
tennoires et doubles poingre et en
doublables comme nous auoir
fait faire et faisons a present
et enuoy mandans en ce
chaque de nous en vignons
estroitement que tantost en
sans delay ces lettres venues
par toutes en chacune nos
monnoyes auoir faire et
enuer les plus de nosseilles
et monnoyes blanches et
noires en faisan auoir en
monnoyes et doubles de
monnoyes quarantaines comme
en es, C'est a ceuoir que

Tournois qui ont de aurons Couva
 pour huit deniers tournois la
 piece a quatre deniers de Loy.
 d'argent nommé argent de Roy
 et de huit sols quatre deniers
 de poids au marc de Paris
 et doubles tournois qui
 sembleront en on et aurons
 pour deux deniers tournois
 la piece a deux deniers de Loy
 et de six argent de six sols
 huit deniers de poids au marc
 et tel recouva somme bon vous
 semblera en donnant aux ouvriers
 et Monnoyeurs tel Salaire de
 piece pour ouvrage et monnoye
 somme avec ce que qu'il
 appartiendra estre fait, et en
 faisant donner a tous étrangers
 et Marchands frequentans nos
 Monnoyes les prix en tous
 marc d'argent que nous y donnons

apres le C'est a l'ancien en son
mar. Dargou allou a. un donio
en seize grains. Dem six sole
fournoir en entou autres alloués
a deux. Dem six grain. Sem
druz. Sole fournoir en entou
autres allou a quatre deniers
six grains six livres deux. Sole
fournoir, ce fait si diligemment
en telle maniere quil ny aye
deffault de tout ce Les C'usage
deffault. faire a vous et a chacun
de vous. Donnons par nous autorité
ou mandement special. par la
tenue de ce present. Dames
a fontaine blanc. Le 22. juillet
lan de grace 1382. Signé par
le Roy J. S. Simon.